



**AAS**  
**DOMICILE**  
**PAYS DE MORLAIX**

Association Loi 1901

# 1 – Présentation de l'association

- a) Présentation générale
- b) Les Pôles d'activités

# 2 – Les usagers en situation d'handicap d'origine psychique

- a) Origine de la demande
- b) Le rôle de l'aide à domicile et les difficultés
- c) Les difficultés des intervenants à domicile face aux malades psychiques

# 3 – Conclusion

Le témoignage d'un stagiaire

# 1 – Présentation de l'association



Aide

Soins

Services



à domicile

# As DOMICILE

Rue Yves Prigent - ZA la Boissière  
29600 MORLAIX

Tél : 02.98.63.41.99 Fax 02.98.88.85.63

Email : [contact@asdomicile.com](mailto:contact@asdomicile.com)

Site internet : [www.asdomicile.com](http://www.asdomicile.com)

Président : Patrice DUMAS - Trésorière : Marie-Ange CROM

Directrice : Françoise GAONACH

Email : [direction@asdomicile.com](mailto:direction@asdomicile.com)

Association Loi 1901 créée en Janvier 1961

Habilitation à l'aide sociale

Numéro de SIRET : 777 574 567 000 31 Code APE : 8810 A

Agrement Qualité N° SAP 777574567



## Présentation Générale

Nous vous accueillons en nos locaux  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30  
Et le samedi : 9h - 12h



Rue Yves Prigent ZA de la Boissière  
MORLAIX



9 Boulevard Saint Martin  
ST MARTIN DES CHAMPS



Union Nationale de  
et des Services :

Membre du Réseau national UNA : Union Nationale de l'aide, des soins et des services aux personnes.



Membre du GCSMS : ORORES Bretagne : Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale.

Union Nationale de  
et des Services :

Membre du Collectif ALLIANCE Collectif d'associations d'Aide à Domicile en Finistère.

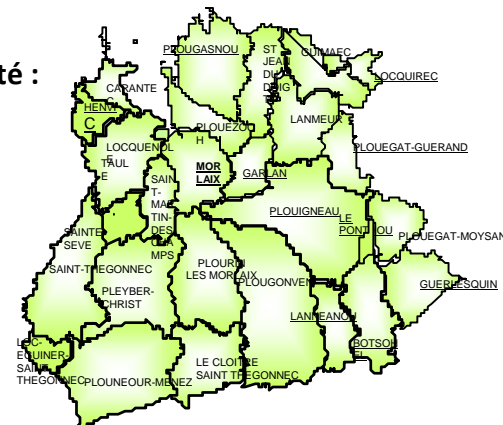
Membre du Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix.

## Situation géographique et zone d'intervention

### Finistère



### MORLAIX Communauté : 28 Communes





**Pôle d'Aide et  
d'Accompagnement à Domicile  
SAAD autorisé Conseil Général**

Morlaix Communauté  
**Service du « SPASAD »**  
663 bénéficiaires  
Personnes Agées – Handicapées  
Budget : 1 710 000 €

Responsable de service  
Assistante sociale  
Assistants techniques  
Agents à domicile  
Employés à Domicile  
Auxiliaires de vie sociale

**Pôle Services à la Personne**

Assistance au Particulier Employeur  
Services de ménage & de confort  
Assistance personnelle à domicile  
Garde d'enfants  
Jardinage bricolage  
Portage repas  
Assistance informatique  
Téléassistance  
  
880 Clients Tout public  
Budget : 835 290 €

Responsable de service  
Assistante sociale  
Assistants techniques  
Conseillers techniques  
Employés d'entretien/espaces  
verts  
Agents à domicile  
Employés à Domicile  
Auxiliaires de vie sociale  
Gardes de nuit  
Assistants de vie aux familles

**Pôle Santé**

**Accueil de jour Autonome**

10 places autorisées  
Budget : 200 000€

**Soins Infirmiers à Domicile**

**Service du « SPASAD »**  
44 places autorisées  
Personnes Agées Handicapées  
Budget : 693 450 €

Chef de service  
Infirmiers  
Médecin  
Psychologue  
Aides soignants  
Aide-médico-psychologiques

# a) Présentation générale

Président : **Patrice Dumas**

Directrice : **Françoise Gaonach**

## Le personnel

As DOMICILE, c'est **235 personnes** au service des usagers dans l'intervention et la coordination qui constituent un groupe homogène d'intervention et de gestion.

## Les zones d'interventions

Le service d'aide et  
d'accompagnement à  
Domicile



Autorisé par le Conseil  
Général

- 663 usagers dans le service  
dont 29% de personnes de  
moins de 60 ans

Morlaix Communauté  
**(28 communes)**



## 2 – Les usagers en situation d'handicap d'origine psychique

## a) Origine de la demande :

### 1- la personne ou son entourage

Une visite à domicile est organisée par l'assistante sociale de ou le responsable de service l'association avec la présence éventuelle d'un partenaire en charge de la situation.

Cette visite permet de :

- Mesurer les attentes et les besoins
- Déterminer les moyens financiers et orienter en fonction de l'âge de la personne et selon les modes de financements le cas échéant.
  - Tel que caisses de retraite, mutuelles, conseil général : via l'aide sociale ou le

Après ce type prise en charge financière, le service qui détermine avec l'utilisateur son plan d'aide personnalisé et sa mise en œuvre.

## a) Origine de la demande :

### 2 – plan d'aide par la MDPH

- suite à l'élaboration du projet de vie initial, le service reçoit le plan d'aide personnalisé et organise une visite à domicile afin de déterminer les attentes et les besoins

## **b) Le rôle de l'aide à domicile : pivot au quotidien avec le médecin traitant**

### ➤ **L'entretien du cadre de vie**

- tâches ménagères
- incitation à la participation de l'utilisateur

L'aide à domicile intervient dans l'entretien du logement et du linge. Elle fait participer l'utilisateur aux tâches ménagères et exerce un rôle d'apprentissage afin de le rendre autonome dans l'accomplissement de certaines tâches.

### ➤ **L'aide à la personne**

- hygiène corporelle et aide à la toilette
- Préconisations alimentaire

L'aide à domicile réalise un travail sur l'hygiène corporelle (stimulation à se laver, se raser, changer de vêtements etc.). Elle aide également à la toilette et à l'habillage...

Elle accompagne l'utilisateur pour l'élaboration des menus, aide la personne à établir sa liste de courses et prépare éventuellement les repas.

### ➤ **L'accompagnement**

L'aide à domicile accompagne l'utilisateur aux courses, l'aide dans la gestion de son compte alimentaire si besoin et le guide dans les démarches administratives et techniques (payer les factures, prise de rendez-vous etc.)

### ➤ **Transmission des informations et coordination avec d'autres partenaires**

## c) Les difficultés des intervenants à domicile face aux malades psychiques

- Comment dépasser ses préjugés et ses peurs ?
- Comment accepter un public avec des normes de vie différentes ?
  - Les réunions d'équipe
  - Les réunions avec la psychologue
  - Les rencontres avec les responsables de service
  - L'appui de l'équipe administratif en cas de difficultés
  
- Quel comportement adopter face à l'agressivité et aux addictions ?
- Comment accepter le sentiment d'échec face aux manques de résultats ou au refus de l'utilisateur lors des interventions ?
  - Le retour de l'intervenant habituel et le maintien dans la continuité
  - Le changement d'intervenant
  - La suspension momentanée des interventions
  - La réévaluation de la situation à 1 mois

## 3) La conclusion

# Le témoignage d'un stagiaire

- Dans le cadre de ma formation, j'ai accompagné une auxiliaire de vie, exerçant depuis de nombreuses années chez les personnes ayant des maladies psychiques. Ces personnes sont généralement des personnes isolées. Elles ont perdu certains repères (faire leur toilette, le changement de vêtement ou encore tirer la chasse d'eau après avoir été aux WC) d'où la nécessité de mettre en place une aide pour les stimuler dans les actes de la vie quotidienne.
- Lors de mes deux demi-journées d'intervention, nous avons effectué plusieurs tâches comme le ménage, l'entretien des sanitaires, la cuisine et la vaisselle, ainsi que les courses. Ces différentes tâches sont réalisées en partenariat avec les usagers (hormis lorsque l'utilisateur a des difficultés, comme par exemple faire les courses. Dans ce cas, l'auxiliaire de vie fait, en collaboration avec l'utilisateur, une liste de courses et va ainsi les chercher, seule).
- Les rôles des aides à domicile, auprès de ces personnes, n'est pas seulement d'effectuer des tâches ménagères. Elles apportent un soutien et accompagnent les usagers vers l'extérieur. Ces personnes ont besoin de communiquer, d'avoir un échange avec des personnes extérieures. Néanmoins, il est important de conserver une barrière professionnel-utilisateur dans les relations, car dans le cas d'un refus, celui-ci risque de ne pas le comprendre et le refus pourrait être mal perçu, entraînant des complications dans leurs rapports (et notamment le rapport de confiance).

# Pour plus d'informations...

Le site internet : [www.asdomicile.com](http://www.asdomicile.com)

